



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E128954

VALABLE JUSQU'AU 13/12/2026

ÉDITÉ LE

17/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2012

Forme juridique : SARL

Capital : 70 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LORIENT 753 695 543 RCS

Siret : 753 695 543 00029

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5404986

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 061544433000

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 061544433000

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : ETS JEHANNO NICOLAS

ZONE ACTIVITES DE PORT ARTHUR 2
147 RUE MARCEL DASSAULT
56310 PLUMELIAU-BIEUZY

Téléphone : 02 97 51 86 70

Fax :

Portable : 06 24 88 50 96

Site Internet :

E-mail : nicolas.jehanno@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
JEHANNO NICOLAS GÉRANT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	07/11/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	08/12/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/11/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	09/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	09/10/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.